Élection présidentielle – 18 avril et 2 mai 2027

TEXTILE

PLAN D'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

ÉDITION 2027



MELENCHON 2027.fr

03

SOMMAIRE

01. L'échec de Macron et du marché .5

02. Les besoins productifs et objectifs associés .8

Relocaliser une filière de production d'habillement grand public .10

- Développer la culture du chanvre et du lin pour fournir l'industrie textile .10
- Bâtir des filières pour la transformation, la filature, le tissage et l'ennoblissement .12
- Soutenir la confection de pièces d'habillement et assurer des débouchés à toute la filière .14
- Favoriser la distribution des vêtements produits en France par une plateforme numérique .16

Faire la bifurcation circulaire du secteur : écoconception, réparation, réemploi, recyclage .17

Développer les capacités de production de textiles professionnels et collectifs .19

Préparer l'avenir du textile technique .20

Investir dans la recherche et développement des nouvelles frontières du textile .21

Répondre aux besoins de formation .21

03. Les investissements à réaliser pour répondre aux besoins .22

04. Les principales mesures de *L'Avenir en commun* en lien avec le plan d'investissement productif .23

LES PLANS D'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

À l'heure où le débat public se focalise sur les coupes budgétaires qui aggravent la situation, un des grands maux français est passé sous silence : la faiblesse de l'investissement. Celui des entreprises a été divisé par 3 en 50 ans quand l'investissement public net est passé de plus de 3 % du PIB dans les années 1970 à moins de 0,5 % aujourd'hui.

L'investissement public est crucial car c'est lui qui entraîne des investissements privés. Au bout du compte, il crée un effet multiplicateur : un euro d'investissement public qui permet de créer plus d'activité. Il permet surtout d'orienter la production future non pas en fonction des exigences de rentabilité financière de court terme, mais des besoins actuels et futurs de la Nation. La chute de l'investissement empêche au contraire l'économie de se transformer. Alors que les moyens engagés pour la bifurcation écologique sont loin du compte, que les secteurs d'avenir manquent de soutien, nous prenons chaque année du retard que nous paierons au centuple à l'avenir.

Les plans d'investissement productif de *L'Avenir en commun* présentent la façon dont nous allons renverser cette tendance dans une série de secteurs stratégiques. Pour chacun d'entre eux, après un diagnostic de l'état des lieux, des besoins à couvrir et des objectifs à atteindre, nous présentons les investissements nécessaires pour les satisfaire. Ces plans d'investissement s'inscrivent dans la politique de planification écologique et énergétique qui sera mise en place par le gouvernement insoumis.

Le financement de ces plans s'appuiera bien sûr sur une partie d'investissement public direct de la part de l'État, par des hausses de budget, subventions ciblées et dispositifs de soutien plus efficaces que les niches fiscales et aides sans contrepartie souvent inutiles pour atteindre les objectifs politiques fixés mises en place par les gouvernements successifs. Parmi les autres acteurs impliqués dans le financement, le pôle public bancaire que nous organiserons occupera un rôle crucial. Il permettra de déployer massivement des emprunts, garanties, prises de participation et autres dispositifs en fonction des besoins et de décupler l'efficacité de l'investissement public. En adaptant notre économie au défi climatique et en développant les secteurs d'avenir, ces plans créeront de nombreux emplois de qualité pour la population.

Les plans d'investissement productif sont élaborés par des expert·es de chaque secteur, coordonnés par Clémence Guetté et Hadrien Clouet au sein de l'espace programme de la campagne. Ils sont complémentaires de *L'Avenir en commun* et des plans thématiques qui approfondissent le programme dans chaque domaine.

01. L'échec de Macron et du marché

Alors que la France est un pays de forte tradition textile (tissage de la soie par les canuts lyonnais, linge de maison vosgien, dentelle de Calais, prêt-à-porter roubaisien, etc.) et le symbole de l'industrie de la mode à travers le monde, l'organisation du libre-échange généralisé a largement détruit le secteur et les savoir-faire qui l'accompagnent.

Dans les années 2000, alors que le secteur était déjà très fragilisé par la concurrence de pays à bas coûts, la fin des accords multifibres, qui régulaient encore les exportations depuis ces pays avec des quotas, a accentué ce délitement. L'avènement du e-commerce et la pratique de prix extrêmement bas par des acteurs internationaux ont marqué le passage d'un nouveau seuil de destruction de la filière.

La confection, étape qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre, a été la première victime de la mise en concurrence frontale de la France avec des pays où les salaires sont 10 à 20 fois moins élevés, balayant ainsi notre production nationale. Les filières de transformation des fibres et du tissu, précédant la confection, ont largement suivi. Si une partie du secteur s'est reconvertie dans le textile technique, comme Cousin Surgery dans la prothèse médicale, le succès de quelques marques de luxe à l'international masque la destruction du secteur de l'habillement. Ainsi, seuls 3 % des vêtements achetés en France sont fabriqués en France. Il ne reste aujourd'hui qu'une cinquantaine d'usines qui fabriquent réellement des vêtements en dehors du luxe et des textiles spécialisés.

Macron a empiré la situation en accentuant l'exposition de la France à la concurrence internationale, en déroulant le tapis rouge fiscal aux géants du e-commerce ou en portant des accords de libre-échange avec les exportateurs de textile (accord UE-Vietnam, accord UE-Inde, partenariat économique global régional avec l'Asie du Sud-Est), fragilisant encore les entreprises ayant survécu et les initiatives qui essaiment depuis plusieurs années pour développer à nouveau du prêt-à-porter *made in France*. L'explosion des prix de l'énergie à partir de 2022, et notamment du gaz dont l'industrie est fortement dépendante, a montré l'étendue de l'indifférence des macronistes puisqu'ils ont laissé Velcorex, dernier fabricant de velours en France, ayant réalisé la combinaison de Rihanna au *Super Bowl*, couler face au quadruplement de sa facture.

Le désastre économique se mesure dans les chiffres. En France, les articles d'habillement représentent à eux seuls 12 % du déficit commercial français, soit 14 milliards d'euros. Depuis 1993, le pays a accumulé 240 milliards d'euros de déficit commercial rien que sur les vêtements. En valeur, la France importe

BILAN DE MACRON

20 %
des commerces d'habillement ont disparu depuis 2019

3 %
des vêtements achetés en France sont fabriqués en France

70 %
des déchets textiles sont enfouis ou incinérés, tandis que seul 1 % est recyclé pour faire de nouveaux vêtements



unsplash.com/François Le Nguyen

plus d'habits et de chaussures que de gaz ! Seuls les sous-secteurs fibres et fils ainsi que tissus et tricots sont légèrement plus exportés qu'importés.

Le déclin économique a entraîné une véritable saignée sociale : depuis les années 1970, le secteur textile a perdu 345 000 emplois. Les faillites en cascade continuent de frapper le secteur de plein fouet. Depuis 2019, près de 20 % des commerces d'habillement ont disparu en France, notamment face à la concurrence des petits colis. L'année 2024 à elle seule a vu 1 422 commerces français d'habillement entrer en défaillance, auxquels s'ajoutent 288 fabricants de textile, habillement et cuir.

Le modèle repose ensuite sur des conditions sociales de travail délétères. Le textile est un des secteurs où le salaire moyen continue de baisser au niveau mondial, car l'industrie délocalise toujours vers un pays encore moins cher. Les ouvriers bangladais, qui ont remplacé les ouvriers chinois, se révoltent pour obtenir un doublement du salaire minimum qui est 15 fois moins élevé qu'en France et de nombreux enfants travaillent dans les usines, dans des conditions d'insécurité et d'insalubrité absolues. En Europe même, la sous-traitance en cascade, y compris des géants du luxe, crée des situations intolérables. Loro Piana, filiale de LVMH alors dirigée par deux fils de Bernard Arnault, a notamment été mise en cause pour avoir exploité en Italie des ouvriers 90 heures par semaine pour 4 euros de l'heure afin de fabriquer des vestes vendues 3 000 euros l'unité. Les chaînes de valeur sont opaques : la moitié de la production textile mondiale passe par des sous-traitants qui sont difficiles à tracer, rendant ainsi tout contrôle effectif impossible.

En parallèle de la maltraitance humaine, le modèle actuel de l'industrie textile est un désastre écologique. Il est responsable d'environ 20 % de la pollution de l'eau potable et d'entre 8 et 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit plus que le transport aérien et maritime réunis. La dégradation écologique causée par cette industrie

se mesure aussi dans la quantité de déchets accumulés : l'équivalent d'un camion benne de textile est mis en décharge dans le monde chaque seconde. Un jean produit dans le cadre de cette industrie parcourt 65 000 km avant d'être vendu, soit 1,5 fois le tour de la Terre. Sa production consomme 7 500 litres d'eau, soit ce que boit un être humain en 7 ans. Près de 70 % des déchets textiles sont enfouis ou incinérés, tandis que seul 1 % est recyclé pour faire de nouveaux vêtements.

En France comme ailleurs, ce modèle repose sur une logique consumériste qui, contrairement aux idées reçues propagées par ceux qui accablent les milieux populaires de tous les maux, relève d'abord des ménages aisés. Les 20 % les plus riches consacrent 2,3 fois plus d'argent aux dépenses d'habillement que les 20 % les plus pauvres tandis que 11 % des Français·es se privent de vêtements neufs pour des raisons financières selon l'Insee. Le modèle est en particulier fondé sur l'orientation de la demande vers des produits de toujours moins bonne qualité (*fast fashion* et désormais ultra *fast fashion*) achetés en plus grand volume et fréquemment renouvelés face à l'usure rapide. Cette tendance a deux causes principales : l'explosion de la publicité, en hausse de 81 % sur 10 ans, et l'enfermement du pays dans un cercle vicieux de baisse du pouvoir d'achat qui pousse à consommer toujours moins cher, en particulier pour les nombreuses familles qui ne parviennent pas à s'habiller autrement.

Enfin, ce modèle menace directement la santé des Français·es : la production de vêtements fait entrer en jeu 1 900 produits chimiques, dont 165 sont dangereux pour l'environnement ou la santé, notamment des PFAS (polluants éternels). L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a trouvé 1 000 substances néfastes pour la santé dans les vêtements vendus en magasin. Le textile est donc aussi un enjeu de santé publique.

02. Les besoins productifs et objectifs associés

La relocalisation de l'industrie textile n'est jamais abordée dans les discours dominants. Les libéraux continuent de la considérer comme une industrie obsolète, dont nous n'aurions plus besoin sur le territoire national puisque l'on peut importer à bas coût. Pourtant, le bilan dressé en première partie montre qu'une industrie textile nationale est souhaitable à la fois pour notre souveraineté économique, pour le développement humain, la santé publique et la réduction de notre empreinte écologique.

Une politique du textile doit d'abord répondre aux besoins de la population, en permettant à toutes et tous de se vêtir dans de bonnes conditions mais aussi en fournissant au pays les textiles nécessaires à sa souveraineté. Elle doit s'inscrire dans le cadre de la règle verte (ne pas prélever plus à la nature que ce qu'elle est en capacité de reconstituer) et du respect des limites planétaires en diminuant la pression sur la ressource en eau et en réduisant l'impact carbone de notre habillement. Elle doit permettre à chaque personne de s'habiller sans polluer les sols et sans être contaminée par des substances chimiques dangereuses.

Pour cela, notre politique du textile s'appuiera sur trois piliers :

→ Le premier est la relocalisation d'une partie de la production d'habillement grand public en recréant une filière, de la culture à la confection en passant par la transformation. Il faut pour cela développer des filières à partir de cultures françaises comme le lin ou le chanvre. Cette production doit être assez bon marché pour être adoptée par un large public. Cela implique de modifier considérablement l'environnement économique des producteurs, des fabricants et des commerçants, avec des soutiens financiers mais aussi des règles de protection.

→ Remplacer une partie de la consommation neuve importée par des produits français ne permet pas de répondre à tous les enjeux écologiques et sociaux. Le deuxième pilier sera donc la structuration des filières de réemploi et de recyclage, pour qu'une plus grande partie de la demande soit assurée par l'économie circulaire.

→ Enfin, le développement des textiles techniques et professionnels garantira notre souveraineté et réduira notre dépendance aux flux mondialisés.



unsplash.com/Kevin Limbri

Ces orientations s’inscriront dans le cadre d’une rupture générale avec la politique de compression salariale qui baisse le pouvoir d’achat des Français·es avec à la clé un cercle vicieux : destruction d’emplois, renforcement de la compression des salaires, baisse de la demande pour les produits locaux, et ainsi de suite.

RELOCALISER UNE FILIÈRE DE PRODUCTION D'HABILLEMENT GRAND PUBLIC

Le premier pilier de ce plan d'investissement vise à porter à 10 % d'ici 2032 la part des vêtements neufs consommés en France qui sont produits sur le territoire national, contre environ 3 % aujourd'hui. En d'autres termes, nous proposons de recréer une véritable filière d'habillement grand public, incluant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la culture à la confection en passant par la transformation. Cela bénéficiera directement à notre économie : seul un tiers du chiffre d'affaires d'un vêtement importé profite à l'économie nationale, contre 84 % pour un vêtement produit en France.

DÉVELOPPER LA CULTURE DU CHANVRE ET DU LIN POUR FOURNIR L'INDUSTRIE TEXTILE

Pour atteindre 10 % des vêtements vendus fabriqués en France, il faut réussir à produire et vendre un peu plus de 80 000 tonnes d'habillement en plus par an.

Confectionner ces vêtements uniquement à partir du coton, gourmand en eau, en pesticides, et venant de loin, ou de matières synthétiques polluantes, ne permettrait pas de respecter la règle verte. Pour ce qui est de la laine, quelques initiatives mobilisant des savoir-faire précieux et des modèles sociaux précurseurs permettent de produire des vêtements français, comme la coopérative Ardelaine ou les Laines paysannes. Compte tenu de la taille du cheptel de moutons et des coûts de revient, la laine n'est toutefois pas la solution idéale pour une production d'habillement grand public de masse. Il faut donc plutôt promouvoir la culture écologique de plantes cultivables localement et utilisables dans la filière textile, en particulier le lin et le chanvre, et y développer l'agriculture biologique.

Compte tenu de l'état actuel de la culture et des capacités de transformation, nous planifierons une montée en puissance de la culture du lin et du chanvre. De telles plantes peuvent par ailleurs servir à de multiples autres usages et toutes les parties de la plante (fibres mais aussi graines et bois) peuvent être valorisées, par exemple dans l'alimentation animale et humaine ou bien la construction. Elles ont des propriétés agroécologiques exceptionnelles : elles sont peu gourmandes en eau, résistent mieux aux maladies et insectes, améliorent la qualité des sols et les rendements pour les productions suivantes, etc. Incluses dans des rotations de cultures diversifiées, elles peuvent offrir aux agriculteurs des revenus plus stables et plus élevés, dans des fermes qui restent familiales, y compris dans des régions à moindre rendement.

Nous sommes d'ores et déjà les premiers producteurs de lin textile avec 60 % à 65 % de la production mondiale, concentrée en Normandie. Aujourd'hui, faute de débouchés locaux excepté quelques pionniers comme Le T-shirt propre,

la quasi-totalité de la fibre de lin française est exportée dès son stade brut ou semi-brut, avant toute transformation industrielle. Chaque année, la France exporte en moyenne 275 000 tonnes de lin non filé, ce qui atteste d'une véritable demande internationale. En revanche, l'agriculture biologique est aujourd'hui marginale dans le secteur : seul 1 % des surfaces cultivées de lin est en agriculture biologique.

Il faut donc agir à trois niveaux :

→ Augmenter la quantité de lin cultivée pour répondre à la fois à la demande internationale et aux besoins de production française. 200 000 hectares de lin sont aujourd'hui cultivés par 6 000 agriculteurs : nous proposons de viser une hausse de cette surface de 40 000 hectares.

→ Développer les capacités de filage pour valoriser localement la fibre produite en France, afin de fabriquer des vêtements en France et d'exporter des produits avec plus de valeur ajoutée que le lin non filé.

→ Planifier la montée en puissance de la culture de lin biologique, en visant le 100 % bio pour les nouvelles surfaces cultivées et en proposant pour les surfaces déjà en place des contrats de transition agroécologique avec un soutien public.

De même, la France se distingue dans la culture du chanvre industriel, dont elle est le deuxième producteur mondial, malgré des volumes de production moindres. Son utilisation dans le textile reste embryonnaire mais est très prometteuse. Nous viserons 65 000 hectares de culture de chanvre en 2032, soit 40 000 de plus qu'actuellement, permettant à la fois de répondre à la hausse de la demande européenne, de développer son usage dans le bâtiment et de bâtir une filière complète dans le textile. Nous accompagnerons les agriculteur·ices pour que les nouvelles surfaces soient cultivées en agriculture biologique.

OBJECTIFS

10 %
de vêtements neufs produits en France d'ici 2032

+20 %
de surface de lin cultivée en France

+40 000 ha
de chanvre cultivé en France



unsplash.com/Susan Wilkinson

La hausse des surfaces cultivées de lin et de chanvre suppose une réforme globale des aides agricoles, qui sera détaillée dans notre plan dédié à l'agriculture. Les aides de la PAC seront redéployées pour favoriser les exploitations qui s'installent, se convertissent ou cultivent en bio, mais aussi pour soutenir les coopératives agricoles d'amont et d'aval. Des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) réformées mettront du foncier agricole à disposition des exploitants qui signeront un contrat de transition agroécologique.

BÂTIR DES FILIÈRES POUR LA TRANSFORMATION, LA FILATURE, LE TISSAGE ET L'ENNOBLISSEMENT

Dans la chaîne de valeur du textile et de l'habillement, les étapes industrielles allant de la plante récoltée à la fourniture de tissu prêt pour la confection du vêtement concentrent une grande partie de la valeur ajoutée. En effet, la main-d'œuvre ne représente qu'une petite partie des coûts de production dans ces étapes en amont de la confection. Ce sont ainsi les premières à relocaliser dans le cadre d'une politique industrielle du textile, car l'écart de coût de revient avec d'autres pays est dès lors faible. En 2018, la Fédération des fabricants de machines textiles estimait qu'avec des machines récentes, le mètre de tissu fabriqué en Italie coûte 24 % plus cher seulement qu'en Chine. Avec le perfectionnement des machines et la hausse des coûts de main-d'œuvre dans les économies émergentes, ce différentiel a encore diminué. Une planification volontariste en matière de coût de l'énergie pourra également y contribuer, à la place du saupoudrage discrétionnaire et versatile dont est coutumier le gouvernement actuel, avec ses tarifs réduits d'électricité, ouverts initialement aux fibres textiles et aux textiles non-tissés, avant de n'y intégrer finalement le tissage et l'ennoblissement qu'après une mobilisation du secteur. Surtout, la France pourra faire valoir ses atouts « hors prix » : meilleure réactivité, proximité géographique, connaissance du marché, etc.

Il s'agit d'abord de développer des capacités de première transformation avant le filage (rouissage, teillage, cardage, défibrage, etc.) du lin et du chanvre pour accompagner la hausse des volumes cultivés, et leur utilisation croissante dans l'industrie textile.

Ensuite, il est nécessaire de soutenir le passage à l'échelle industrielle du filage et du tissage. De multiples techniques existent, à des degrés de développement différents. Pour le chanvre par exemple, il est possible de le mélanger avec du coton (chanvre cotonisé), d'obtenir des fibres longues ou bien d'extraire une poudre de cellulose à transformer en fibres.

Nous prendrons plusieurs mesures pour développer ces filières. D'abord, nous soutiendrons prioritairement les cultures de lin et de chanvre dont la transformation sera réalisée localement. En matière d'investissement, nous nous appuierons sur l'investissement public national. France 2030 consacre aujourd'hui seulement 10 millions d'euros par an aux projets de production et à la recherche dans la filière lin et chanvre, y compris pour les autres usages que le textile. Nous porterons ce montant à 60 millions d'euros par an et mettrons à disposition en parallèle des prêts du pôle public bancaire.

Nous structurerons ensuite la filière avec des contrats pluriannuels d'approvisionnement entre transformateurs et cultivateurs de fibres. Ces contrats garantiront la traçabilité des matières jusqu'à leur origine, des exigences vérifiables concernant les conditions de travail, la rémunération des producteurs et les impacts environnementaux, ainsi que des prix et des volumes permettant aux fournisseurs de respecter durablement ces engagements.

Enfin, il faudra agir sur les débouchés et la demande : les quelques relocalisations post-Covid ont rencontré des difficultés à obtenir de réelles économies d'échelle, car leurs carnets de commandes n'étaient pas suffisamment remplis. Cela passera par la commande publique, la commande privée et des moyens de protection[1].

Si les technologies liées au lin et au chanvre seront prioritaires, les projets liés à la transformation du coton, en particulier en lien avec la hausse du recyclage en France, seront aussi soutenus pour que la production française de vêtements en coton crée plus de valeur ajoutée directement sur le territoire.

Nous soutiendrons donc également les investissements permettant de transformer en France les fibres dont nous continuerons à nous approvisionner à l'étranger. Nous développerons notamment les capacités de lavage, de cardage, de peignage et de filature de la laine, pour l'habillement, la literie et l'ameublement, ainsi que les capacités de transformation des fibres synthétiques, prioritairement recyclées, pour les textiles techniques et professionnels. Ces investissements seront intégrés au soutien public à la modernisation et à la reconstruction des filières de transformation textile.

1. Voir sous-partie suivante « Soutenir la confection de pièces d'habillement et assurer des débouchés à toute la filière »

SOUTENIR LA CONFECTION DE PIÈCES D'HABILLEMENT ET ASSURER DES DÉBOUCHÉS À TOUTE LA FILIÈRE

L'étape de confection du vêtement est à la fois la plus symbolique et celle qui pose le plus de défis dans une stratégie de relocalisation. En effet, c'est le moment où le besoin en salariés est le plus grand, et donc où les différentiels de coûts salariaux se traduisent le plus dans le prix final.

Cela ne doit pas pour autant conduire à abandonner la confection française comme dans le passé. Le surcoût est en effet souvent exagéré. Une étude de FashionCube a ainsi montré que pour une production asiatique vendue à 40 euros, l'écart avec une production française est seulement de 7 euros.

Nous miserons d'abord sur une approche de volume pour les vêtements qui demandent le moins de temps de confection et où l'écart de prix de revient est le plus faible (t-shirts, pulls, chaussettes, sous-vêtements, etc.). Pour assurer un caractère bon marché, nous assumerons de soutenir l'émergence d'un secteur de production écologique de masse. La méthode sera la suivante : garantir une production robuste et biologique, puis mobiliser les économies d'échelle pour obtenir des coûts marginaux qui correspondent aux moyens de la population. Produire plus près permet une meilleure réactivité et une baisse des invendus, ce qui contribue aussi à limiter le surcoût. En parallèle, le déploiement de machines récentes qui permettent d'automatiser des tâches répétitives et de faciliter le processus de production ainsi que des modèles d'IA sobres appliqués aux mêmes finalités ont un rôle crucial à jouer pour aboutir à une production de volumes suffisants à des tarifs intéressants.

Cette stratégie tire les leçons des tentatives des pionniers de la relocalisation de la confection de vêtements. Beaucoup avaient fait le pari de faibles volumes



unsplash.com/Jonathan Adams

destinés à des clientèles avec un pouvoir d'achat important, mais ont depuis changé leur orientation. Par exemple, le Slip Français a choisi d'internaliser une partie de sa production et de baisser ses prix en misant sur une augmentation des volumes. Le pari de l'investissement dans la robotisation connaît aussi un certain succès. Cocorico, par exemple, revendique des coûts de production similaires à ceux de sous-traitants chinois pour les t-shirts sortant de sa nouvelle ligne de production avec des machines récentes.

Pour mener cette stratégie à bien, nous avancerons dans quatre directions.

D'abord, le pôle public bancaire mettra en place un fonds dédié au soutien aux projets de sites de confection textile pour faciliter les projets et en particulier l'acquisition de machines récentes. Il proposera des prêts avantageux pour des nouveaux sites, des reconversions ou des modernisations de lignes de production.

Ensuite, nous garantirons des débouchés à l'ensemble de la filière. Nous introduirons des critères fondés sur une note environnementale dans la commande publique d'habillement, qui représente aujourd'hui environ 722 millions d'euros par an, pour favoriser les cultures de chanvre et lin françaises ainsi que pour valoriser les étapes de transformation et de confection réalisées en France. Nous planifierons la montée en charge de ces critères d'ici la fin du quinquennat pour accompagner progressivement le développement des filières. Ceci aidera également les entreprises déjà existantes qui traversent des difficultés.

En parallèle, nous introduirons des obligations pour la commande privée d'habillement des entreprises. De la même manière que les flottes de voitures d'entreprises doivent respecter certains critères écologiques sous peine d'amendes, leurs achats de vêtements seront orientés vers des productions écologiques et respectueuses de la santé, ce qui favorisera les productions locales.

Nous impliquerons également l'ensemble des acteurs en favorisant la signature de contrats pluriannuels entre des distributeurs et les fabricants de vêtements, pour donner de la visibilité et renforcer toute la chaîne.

Pour ne pas reproduire ce qui s'est passé dans les années 1970 et investir de l'argent public dans des usines qui feraient faillite à terme, il est impératif de protéger la filière textile *made in France* du *dumping*.

Alors qu'elle aurait dû être un tournant historique dans l'industrie de la mode en créant un système de bonus-malus sur les vêtements, fondé sur une note environnementale, la loi *fast fashion* ne cible finalement que Shein et Temu sans prendre en compte d'autres acteurs comme Amazon, pourtant tout aussi nocifs sur le plan écologique. Nous nous appuierons plutôt sur l'impact écologique réel des entreprises pour mettre en place un système de bonus-malus efficace et juste. Nous planifierons une trajectoire soutenable d'introduction de contributions sur les produits à très fort impact environnemental (y compris sur des produits

plutôt haut de gamme parfois fabriqués dans de très mauvaises conditions et en concurrence avec le *made in France*), d'un montant minime mais suffisant pour faire évoluer les pratiques des producteurs. Les fruits de ce malus seront investis dans la production française pour faire baisser son coût et réduire ainsi les écarts de prix.

Nous protégerons les Français·es des produits dangereux en interdisant les vêtements contenant des substances chimiques dangereuses. Les contrôles de conformité des fils, tissus et produits finis importés aux exigences européennes de durabilité, de traçabilité et de performance environnementale, seront systématisés, afin de protéger les investissements réalisés dans les filières françaises.

Enfin, nous baisserons les coûts de production en encadrant les prix de l'électricité et du gaz. Cela limitera fortement le coût, notamment pour les pièces qui demandent plus de temps de confection (chemises, pantalons). L'étape d'ennoblissement et de teinture du textile consomme énormément de gaz fossile : l'investissement dans la transition vers des méthodes décarbonées réduira également les coûts.

FAVORISER LA DISTRIBUTION DES VÊTEMENTS PRODUITS EN FRANCE PAR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Pour assurer la vente effective des vêtements fabriqués en France, ainsi que ceux réemployés en seconde main, il faudra mettre en place des réseaux de distribution efficaces. Vu les coûts importants de la vente en magasin, et la distorsion fiscale en faveur du e-commerce imposée par Macron, les pionniers du secteur ont majoritairement décidé de ne pas posséder de boutiques en propre mais de s'appuyer sur la vente en ligne. Le commerce en ligne représente ainsi 30 % des ventes du secteur actuellement.

Nous proposons donc de créer une plateforme nationale du vêtement français qui offrira aux fabricants un outil puissant de commercialisation, une facilitation de la gestion des stocks et assurera la lisibilité pour les clients. Cette plateforme de vente des vêtements fabriqués en France permettra aussi de fournir aux consommateur·ices des informations écologiques et sociales sur les produits proposés. Les vêtements français seront ainsi mieux mis en avant, et les filières amont valorisées : aujourd'hui, la matière première et les étapes de transformation intermédiaires sont invisibilisées au profit du seul lieu de confection.

Cette plateforme permettra également de verdir les modes de livraison, grâce à un partenariat avec La Poste pour le volet logistique. Elle n'aura ainsi pas recours au fret aérien, le plus polluant d'entre tous, puisque les vêtements seront produits en France, et elle assurera le développement de livraison verte (transport ferroviaire, ferroutage, véhicules électriques, vélo cargo).

FAIRE LA BIFURCATION CIRCULAIRE DU SECTEUR : ÉCOCONCEPTION, RÉPARATION, RÉEMPLOI, RECYCLAGE

Une telle politique de relocalisation doit s'inscrire dans un cadre de diminution de la production mondiale et donc de la consommation nationale de vêtements neufs (3,6 milliards de vêtements par an en France aujourd'hui), indispensable pour respecter l'Accord de Paris. Pour concilier réponse aux besoins et baisse de l'impact environnemental, il faut développer l'économie circulaire, source d'emplois non délocalisables et de richesses à faible impact environnemental. Nous viserons au moins 35 % de vêtements mis en marché en France soit issus d'une fabrication locale (10 %) ou de l'économie circulaire (réemploi ou bien utilisation de fibres recyclées en France : 25 %).

La gestion de la filière REP (responsabilité élargie du producteur, c'est-à-dire la gestion de l'économie circulaire par les entreprises du textile) par les éco-organismes du secteur s'est révélée défaillante en raison des conflits d'intérêts structurels, puisque les actionnaires des éco-organismes sont aussi les vendeurs de vêtements : focalisation quasi exclusive sur le recyclage sans avoir auparavant amélioré la collecte et le réemploi, marginalisation et maintien des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la précarité, etc. Nous tournerons cette page en introduisant une gestion publique de la filière en lien avec l'Ademe.

Le premier levier est la réduction du nombre de déchets textiles. Il s'agit de réaliser une véritable inversion de courbe, qui est aujourd'hui en explosion. Nous rendrons obligatoire l'affichage du score environnemental construit par l'Ademe sur l'étiquette des vêtements ainsi que dans la présentation des articles sur les plateformes en ligne, et ce même lorsque leur siège social se situe hors de France. Ce score permet en effet de prendre en compte les pratiques poussant à la surconsommation et les plus néfastes à l'environnement.

Il s'agit également d'augmenter la durée de vie des vêtements vendus. Nous viserons la multiplication par deux de la durée de vie des vêtements en France. La durabilité sera ainsi prise en compte dans le bonus-malus qui représentera une incitation financière non négligeable. Les financements de l'Ademe seront renforcés, et le pôle public bancaire garantira les investissements dans les machines nécessaires pour renforcer la durabilité des produits.

Nous aurons une attention particulière au secteur des couturi·ères, retoucheur·ses, cordonni·ères parmi les plus précaires des artisan·es avec des mesures pour les rendre plus avantageux que les vêtements neufs. Par exemple, le pôle public bancaire apportera un soutien à leurs investissements et nous garantirons l'accès à des locaux commerciaux publics à loyer modéré.

En fin de chaîne, la prise en charge de l'habillement usagé doit être impérativement traitée, pour éviter qu'il finisse majoritairement enfoui ou incinéré, en France ou à l'étranger.

OBJECTIFS

35 %
de vêtements achetés en France issus soit de la fabrication française, soit de l'économie circulaire

70 000 t
de textile réemployé en France en 2032 (10 000 t aujourd'hui)

200 000 t
d'habillement recyclé en France en 2032 (60 000 t aujourd'hui)

Le réemploi est pour cela la meilleure solution écologique. Nous viserons un objectif de 70 000 tonnes de textile réemployé en France en 2032, contre à peine 10 000 aujourd'hui. Pour cela, nous procé derons à des évolutions réglementaires, comme fixer un seuil de 25 % de textiles réemployés dans la commande publique en 2032 (contre 15 % prévus aujourd'hui) et lutter contre les conflits d'intérêts qui poussent les producteurs, qui gèrent les fonds du réemploi, à favoriser le recyclage, plus favorable à la vente de neuf et donc à leurs marges. En parallèle, nous développerons des capacités supplémentaires de réemploi, en particulier via des ateliers de préparation au réemploi (lavage, réparation). Cela nécessitera des moyens nouveaux pour les acteurs du réemploi dans l'économie sociale et solidaire : nous triplerons donc la part des revenus des éco-organismes dédiés au Fonds réemploi dans le textile, ce qui permettra d'augmenter de 25 millions d'euros les soutiens à la filière, et de la rendre compétitive.

Pour le recyclage, nous fixerons un objectif de 200 000 tonnes d'habillement recyclé contre 60 000 tonnes aujourd'hui. Cela nécessite à la fois de mettre en place de l'écoconception pour rendre les vêtements plus facilement recyclables qu'aujourd'hui, faire reculer la part de matières synthétiques et déployer des procédés innovants permettant de recycler des textiles synthétiques complexes. Nous mettrons l'accent sur la croissance du recyclage en boucle fermée, c'est-à-dire au service de la fabrication d'autres vêtements. Nous développerons ainsi des lignes de recyclage textile-en-textile (découpe, effilochage), notamment pour les fibres mélangées. Le surcoût existe, mais il est faible – de l'ordre de 1 000 euros par tonne, soit 25 centimes pour un t-shirt – et diminuera au fur et à mesure de la montée en puissance de la filière.

Enfin, il n'y a pas de réemploi ou de recyclage possible sans collecte et tri préalables. Sur ces points, les investissements sont aujourd'hui sous-dimensionnés et la saturation est totale. Nous avons besoin de centres de tri équipés pour la reconnaissance et la séparation des fibres. Nous augmenterons de 10 % le niveau de soutien par tonne collectée et triée et indexerons ce montant sur l'évolution des coûts tels que calculés par l'Ademe. Pour améliorer la collecte, nous développerons les formes nouvelles de consommation – consigne, droit d'usage – par lesquelles les consommateurs peuvent retourner les vêtements directement auprès des marques une fois leur usage terminé.

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE TEXTILES PROFESSIONNELS ET COLLECTIFS

Le secteur du textile professionnel est sinistré en France à cause des calculs court-termistes. La puissance publique a progressivement abandonné des producteurs français pour acheter des tenues issues de productions délocalisées.

Le cas de la police et de la gendarmerie a illustré l'absurdité de cette stratégie. En 2024, le gouvernement a décidé de changer de prestataire en remplaçant une entreprise qui localisait une grande partie de la valeur sur des sites français par un groupe, Marck & Balsan, qui avait déjà délocalisé 95 % de sa production. Un contrat de 300 millions d'euros pour un fiasco total : retards de livraison, erreurs en série, ruptures de stock, destruction d'un réseau de PME, etc. Pour les sous-vêtements, les fonds publics financent l'entreprise Eminence qui a choisi la production au Bangladesh plutôt que son usine dans le Gard, qui a pourtant besoin de commandes.

Nous mettrons la commande publique au service de la relocalisation. Nous instaurerons des critères transparents sur l'impact écologique et environnemental des vêtements commandés et augmenterons leur poids par rapport au seul coût, ce qui permettra dans les faits de favoriser la localisation des activités en France et de prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur. Nous planifierons avec le secteur, et notamment avec les coalitions d'entreprises qui se sont construites ces dernières années, la montée en charge des productions dont ont besoin les services publics.

Au-delà des vêtements professionnels, la commande publique représente également un débouché important pour d'autres productions textiles : linge hospitalier, draps, alèses, literie, textiles d'ameublement ou encore équipements des établissements scolaires et médico-sociaux. Nous étendrons à ces marchés la mobilisation de la commande publique prévue pour l'habillement, afin de garantir des débouchés durables aux filières reconstruites.

Nous soutiendrons en conséquence la création et la modernisation d'unités de tissage, d'ennoblissement et de confection adaptées à ces productions, en privilégiant les équipements mutualisables entre plusieurs usages. Le pôle public bancaire accompagnera également les investissements dans les blanchisseries industrielles, la réparation et la remise en circulation des textiles collectifs réutilisables, afin de prolonger leur durée d'usage.



unsplash.com/Bozhin Karalvanov

PRÉPARER L'AVENIR DU TEXTILE TECHNIQUE

Aujourd'hui, les textiles techniques représentent un tiers du secteur du textile. La France compte de nombreuses entreprises dynamiques dans le secteur. À côté de la reconstruction d'une filière d'habillement grand public et professionnel, le développement du textile technique sera une priorité. En s'appuyant sur des expertises scientifiques, des savoir-faire précis et des exigences de qualité élevées, le textile technique a toute sa place dans notre stratégie, qui consiste à sortir de la course à la baisse des coûts salariaux à courte vue pour se différencier plutôt par l'innovation, les usages et la qualité.

Pour organiser la montée en puissance de la filière du textile technique, nous agirons d'abord sur les débouchés. Par nos plans d'investissement dans la santé, l'automobile ou encore le bâtiment, nous stimulerons une hausse des débouchés en France pour les textiles techniques.

Le textile technique est également confronté à l'impact écologique des fibres de synthèse et à des enjeux de modernisation. Pour le réduire et garantir la pérennité de la filière, il faut accentuer les démarches d'écoconception et développer des procédés innovants et le recyclage des matières synthétiques. Nous investirons 10 millions d'euros supplémentaires par an dans le programme « L'extrême défi textile responsable » pour y intégrer un volet sur le textile technique et mobiliserons le pôle public bancaire pour accompagner les investissements répondant aux objectifs écologiques et sociaux.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES FRONTIÈRES DU TEXTILE

Les nouvelles frontières du textile sont l'écologie et l'intelligence artificielle. Plusieurs projets ont été lancés en France pour mettre au point des procédés réduisant l'impact écologique du textile, comme Bobink, qui vise à réduire les quantités d'eau et d'électricité sur la coloration des tissus, ou AFTER, qui cherche à réduire l'usage de substances dangereuses dans les finitions.

Nous accompagnerons la modernisation écologique des installations textiles existantes et des nouvelles unités de production, en particulier dans la teinture, le lavage et l'ennoblissement. Les investissements porteront sur la réduction et le traitement des rejets chimiques, notamment des substances persistantes, les équipements de traitement et de réutilisation des eaux industrielles, la réduction des émissions de microfibres et la substitution des procédés utilisant des substances dangereuses.

De son côté, l'IA peut permettre de réduire les déchets, de faciliter l'écoconception, d'améliorer le contrôle qualité ou encore permettre d'automatiser certaines procédures, de coupes automatiques par exemple.

Ces projets et applications sont parfois soutenus par des canaux différents (France 2030, Ademe), parfois pas aidés du tout. Nous créerons un guichet unique de soutien à la recherche et au déploiement de machines et de process améliorant la production et réduisant son impact écologique, qui coordonnera les différents programmes actuels et nous renforcerons les moyens dédiés.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION

La transition circulaire et la relocalisation d'une filière d'habillement vont nécessiter un effort de formation dans les métiers du réemploi, du recyclage et de la réparation. Aujourd'hui, la filière rencontre des difficultés de recrutement, en particulier pour les emplois directement liés à la production (opérateur de production, technicien).

Nous lancerons un grand plan national de formation en lien avec la stratégie industrielle de la filière en revalorisant les BTS dédiés et en créant une offre de formations dédiée avec France Travail, afin de résorber la pénurie de conducteu·rices de machines, opérateu·rices, mécanicien·nes et ennoblisseur·ses, assurer la transmission des savoir-faire de la part de la génération d'ouvri·ères et artisan·es d'art proche de la retraite, ainsi que de répartir géographiquement l'offre de formation qui a disparu de nombre de territoires de production.

Nous revaloriserons les métiers du textile, notamment en les rendant plus attractifs sur le plan des salaires et des conditions de travail. Mise au service de la bifurcation écologique et des besoins humains, la filière textile attirera de nouveau les jeunes travailleur·ses.

03. Les investissements à réaliser pour répondre aux besoins

En s'appuyant sur les travaux du Secrétariat général à la planification écologique et des fédérations professionnelles du textile, nous pouvons estimer que relocaliser une filière d'habillement français et faire la bifurcation circulaire du secteur permettra de créer au moins 55 000 emplois directs. Les investissements totaux, de l'État et du pôle public bancaire, représentent 3,45 milliards d'euros sur le quinquennat.

INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES EN MILLIONS D'EUROS PAR AN

AXE D'INVESTISSEMENT	ÉTAT	Pôle public bancaire, redéploiements de la Politique agricole commune et autres acteurs
Relocaliser une filière d'habillement grand public	110	270
→ Dont développer la culture du chanvre et du lin pour fournir l'industrie textile	30	70
→ Dont bâtir des filières pour la transformation, la filature, le tissage et l'ennoblissement	50	110
→ Dont soutenir la confection de pièces d'habillement	30	70
→ Dont favoriser la distribution des vêtements produits en France		20
Faire la bifurcation circulaire du secteur : écoconception, réparation, réemploi, recyclage	20	80
Développer les capacités de production de textiles professionnels et collectifs	70	50
Préparer l'avenir des textiles techniques	10	40
Investir dans la recherche et développement des nouvelles frontières du textile	20	10
Répondre aux besoins de formation	10	

TOTAL PAR AN
D'INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DE L'ÉTAT **240** M D'EUROS

04. Les principales mesures de *L'Avenir en commun* en lien avec le plan d'investissement productif

- Structurer une filière textile autour du lin pour garantir une offre de vêtements français accessibles et développer massivement le réemploi
- Structurer un service public du réemploi, avec la mise en place de formations pour certains métiers (notamment électricité, électronique, bâtiment, textile)

Les plans d'investissement productif complètent le programme *L'Avenir en commun.*

Ils présentent les objectifs de production dans une série de filières stratégiques et les investissements nécessaires pour les atteindre. En partant des besoins écologiques et sociaux du pays, ces plans détaillent les programmes d'investissements publics que mettra en place le gouvernement insoumis dans le cadre de la planification écologique.

Les plans d'investissement productif de *L'Avenir en commun* sont élaborés par des experts de chaque secteur, coordonnés par Clémence Guetté, vice-présidente de l'Assemblée nationale et co-présidente de l'Institut La Boétie, et Hadrien Clouet, député LFI.



Les plans d'investissement productif de *L'Avenir en commun* sont mis en ligne au fur et à mesure de leur publication sur le site www.melenchon2027.fr et existent en version imprimée sur commande.